



AMIR REZA-TOFIGHI

« C'est le rôle du politique de déterminer un modèle de société »

A l'occasion des rencontres du bien vivre à domicile et de l'assemblée générale de la Fedesap, qui auront lieu le 25 septembre 2018, son président revient sur les enjeux actuels du secteur des services à la personne.



Que va changer pour les services à la personne le passage de branche à filière ?

A partir du 1^{er} janvier 2019, il y aura 11 opérateurs de compétences (Opc), et les branches vont se rapprocher à travers une logique de filières. Notre branche des services à la personne va être regroupée dans un environnement plus large, où on retrouvera aussi les associations, les syndicats de salariés... La question est de savoir quel en sera le dénominateur commun. Par exemple un ensemble « services aux familles », qui partirait des crèches, de la garde d'enfants, des services de confort jusqu'à l'aide à la personne dépendante et les EHPAD. Il y aura une logique de mutualisation des moyens. Dans notre branche nous avons 120 000 salariés. Avec le secteur d'activité, on passe à 700 000 ou 800 000 salariés, avec des parcours plus complets : il y aura plus de leviers pour les formations par exemple.

Voyez-vous là un moyen de répondre à la pénibilité du métier, aux bas salaires, aux accidents du travail fréquents et au turn-over important ?

Il y a une difficulté inhérente au métier : comme nous intervenons à différents domiciles, il est compliqué d'adapter l'environnement de travail, contrairement à un secteur comme le BTP où il

n'y a qu'un seul lieu à sécuriser. Mais cela rejoint la problématique de la formation : on peut ainsi accompagner les salariés sur les bonnes pratiques pour améliorer les conditions de travail.

Mais augmentation de la qualification dit augmentation des salaires, or une part importante du chiffre d'affaires des services à la personne est déjà consacrée à la masse salariale...

Il faut voir comment on rémunère convenablement nos salariés qui ont des métiers difficiles. C'est le rôle du politique de déterminer un modèle de société : impôt, assurance privée, « 5^e risque » financé par les cotisations...

Une personne doit avoir la même prise en charge dans toute la France. Il ne peut pas y avoir des écarts de 5 € par heure entre les départements, chacun doit avoir la même chance de bien vieillir.

Le politique ne risque-t-il pas de vous opposer un manque de moyens ?

Tout est question de courage politique. On est face à un choix de société qui sera engageant pour les décennies à venir. Soit on affronte ce défi collectivement, avec un coût partagé entre les personnes, soit ce sera une énième réforme sans véritable financement et rien ne changera, mais nous en subirons les conséquences quand ce sera notre tour de vieillir.

Les solutions pour compenser la perte du CICE ont-elles été trouvées ?

Nous devons être reçus à Bercy mercredi 12 septembre (1) pour qu'on nous fasse des propositions. Aujourd'hui, il existe une compensation, mais qui ne s'applique pas à nous car nous bénéficions déjà d'un mécanisme qui permet de ne pas avoir une dégressivité des exonérations de charges lorsqu'on paye les salariés au-dessus du Smic. Or ce qui se prépare est la fin de cette non-dégressivité. Quand on voit le niveau de rentabilité des structures, elles ne pourront pas payer plus, les salaires seront donc « capés ». La question est : A combien ? Le gouvernement nous a déjà proposé 1,1 Smic. On va voir s'il reste sur cette position. Mais si c'est le message qu'il veut faire passer à nos salariés, il va devoir l'assumer. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR JONATHAN BLONDELET

(1) A l'heure où nous bouclons ce magazine, la rencontre n'a pas encore eu lieu.

REPÈRES Diplômé de Supélec et de HEC Paris, Amir Reza-Tofighi est l'un des trois fondateurs de Vitaliance et l'actuel président de la Fédération française des services à la personne et de proximité (Fedesap).